

Saison | 2023-2024



## Formulaire d'inscription

*Jeunes : Groupes d'entraînement (Ski Plaisir, Groupe Compétition, Groupe Freeski et « Ça me dit racing » **nouveau**)*

*Juniors (16-18 ans) : Juniors*

*Adultes : Membre individuel / couple*



[www.scvillars.ch](http://www.scvillars.ch)

## Table des matières

<b>1. Rejoindre le Ski-Club Villars .....</b>	<b>3</b>
1.1. Devenir membre .....	3
1.2. Groupes d'entraînement.....	3
1.3. Arrêt / démission .....	4
1.3.1. Démission d'un membre.....	4
1.3.2. Arrêt d'un athlète/jeune.....	4
1.3.3. Exclusion d'un athlète/jeune.....	4
<b>2. Informations sur les groupes.....</b>	<b>5</b>
2.1. Groupe Ski Plaisir.....	6
2.1.1. Conditions d'admission Ski Plaisir.....	6
2.1.2. Entraînements Ski Plaisir .....	6
2.1.3. Inscriptions Ski Plaisir .....	6
2.2. Groupe Compétition .....	7
2.2.1. Conditions d'admission Compétition .....	7
2.2.2. Entraînements Compétition.....	7
2.2.3. Catégories 2023-2024 .....	8
2.2.4. Inscriptions Compétition .....	8
2.3. Groupe Freeski.....	9
2.3.1. Conditions d'admission Freeski.....	9
2.3.2. Entraînements Freeski .....	9
2.3.3. Inscriptions Freeski .....	9
2.4. Groupe « Ça me dit racing » .....	10
2.4.1. Conditions d'admission « Ça me dit racing » .....	10
2.4.2. Entraînements « Ça me dit racing » .....	10
2.4.3. Inscriptions « Ça me dit racing » .....	10
2.5. Groupe Juniors .....	11
2.5.1. Conditions d'admission Juniors .....	11
2.5.2. Entraînements et stage Juniors .....	11
2.5.3. Inscriptions Juniors.....	11
2.6. Récapitulatif et comparatif des différents groupes.....	12
<b>3. Cotisations et frais d'entraînement .....</b>	<b>13</b>
3.1. Cotisation membre individuel/couple.....	13
3.2. Frais d'entraînement .....	13
<b>4. Conditions générales .....</b>	<b>14</b>
4.1. Cotisations et participation aux frais d'entraînement .....	14
4.2. Abonnements de ski.....	14
4.3. Courses et licences.....	14
4.4. Assurances .....	14
4.5. Versions et statuts.....	14
<b>5. Bulletin   Groupes d'entraînement 2024 .....</b>	<b>15</b>
<b>6. Bulletin   Membre individuel /couple .....</b>	<b>16</b>

# I. Rejoindre le Ski-Club Villars

## **Athlètes** (de 7 à 18 ans) :

Pour vous, rejoindre le Club est synonyme d'adhérer à l'un de nos groupes d'entraînement (voir chapitre 1.2 ci-dessous). Attention, un de vos parents au minimum doit être membre du Club ou le devenir.

## **Adultes** (dès 16 ans) :

Pour les adultes, rejoindre le Club sous-entend devenir membre (voir chapitre 1.1 ci-dessous). Aucun « groupe d'entraînement » n'est proposé mais, par votre soutien et votre amitié au Club, vous apportez votre pierre à l'édifice tout en rejoignant une communauté de 450 membres.

## I.1. Devenir membre

Devenir membre du Ski-Club Villars s'adresse à toute personne de plus de 16 ans désirant rejoindre et soutenir le Club, sans forcément avoir un lien avec le secteur actif (groupes d'entraînement). Le Ski-Club Villars propose deux types de cotisations :

- Membre individuel
- Membres couple

Chaque membre du Club est automatiquement affilié à Swiss-Ski et Ski-Romand (annonce faite par le Club et cotisations y relative comprises dans la cotisation du Club).

Outre le précieux soutien au Club et à la relève locale et régionale du ski, l'affiliation au Ski-Club Villars offre aux membres l'opportunité de bénéficier des offres et rabais proposés par Swiss-Ski.

Les cotisations ainsi que le bulletin d'affiliation sont disponibles au chapitre 3.1, respectivement 6, du présent formulaire.

## I.2. Groupes d'entraînement

Rejoindre un des groupes d'entraînement s'adresse à tous les enfants désirant partager leur passion du ski dans une ambiance conviviale et professionnelle. Le Ski-Club Villars propose cinq groupes d'entraînement :

- **De 7 à 16 ans** (années de naissance 2008 à 2016)
  - Plaisir : groupes techniques et freestyle sans compétition
  - Compétition : groupes d'entraînement avec participation aux compétitions alpines
  - Freeski : groupe freeride-freestyle dans le but de faire des compétitions freeski
  - Ça me dit racing : groupe du samedi, entraînement à la compétition
- **De 16 à 18 ans** (années de naissance 2006 & 2007)
  - Juniors : transition entre les années d'athlète et le métier d'entraîneur/moniteur

Le descriptif des différents groupes ainsi que les modalités et conditions d'admission sont disponibles au chapitre 2 (2.1 à 2.5).

Que ce soit pour le groupe **Plaisir, Freeski, Compétition** ou **Ça me dit racing**, un des parents au minimum doit être membre du Club. Ainsi, lors d'une première inscription, un bulletin pour l'enfant (groupe d'entraînement) et un bulletin pour l'un des parents (membre individuel/couple) seront à remplir.

Pour le cas d'une inscription au groupe **Juniors** et étant donné que l'enfant est âgé de plus de 16 ans, ce dernier rejoint également le Club en tant que membre individuel. L'affiliation d'un des parents n'est alors pas une condition.

## I.3. Arrêt / démission

### I.3.1. Démission d'un membre

Selon les statuts du Club :

*Toute déclaration de démission du club doit être introduite auprès du comité pour le **30 juin** au plus tard.  
Passé ce délai, l'affiliation pour l'année d'exercice en cours sera considérée comme renouvelée.*

Une telle démission concerne de ce fait les adultes et juniors (membre individuel ou couple), qu'il s'agisse de parents d'enfants auparavant actifs ou de membres sans lien direct avec les groupes d'entraînement.

Pour démissionner, veuillez envoyer soit une **lettre** à Ski-Club Villars, Case postale 119, 1884 Villars-sur-Ollon, ou un **courriel** à [info@scvillars.ch](mailto:info@scvillars.ch).

### I.3.2. Arrêt d'un athlète/jeune

Lorsqu'un enfant décide d'arrêter le ski au sein de son groupe entre deux saisons de ski, il est impératif d'en informer le chef alpin le plus rapidement possible. En effet, la saison suivante se prépare très tôt et les entraîneurs sont engagés en fonction du nombre d'athlètes prévus.

En règle générale, si l'annonce est faite assez tôt avant la saison suivante, les frais d'entraînements ne seront pas perçus.

*En revanche, le(s) parent(s) reste(nt) membre(s) du Club sans demande effective de démission de sa/leur part.*

### I.3.3. Exclusion d'un athlète/jeune

Le Ski-Club Villars se réserve le droit d'exclure un jeune, par exemple dans les cas suivants :

- Comportement contraire aux valeurs du Club
- Engagement irrégulier (participation irrégulière)
- Non réponse et pas de confirmation lors des différentes convocations
- Pas d'investissement de la part des parents dans la vie du Club

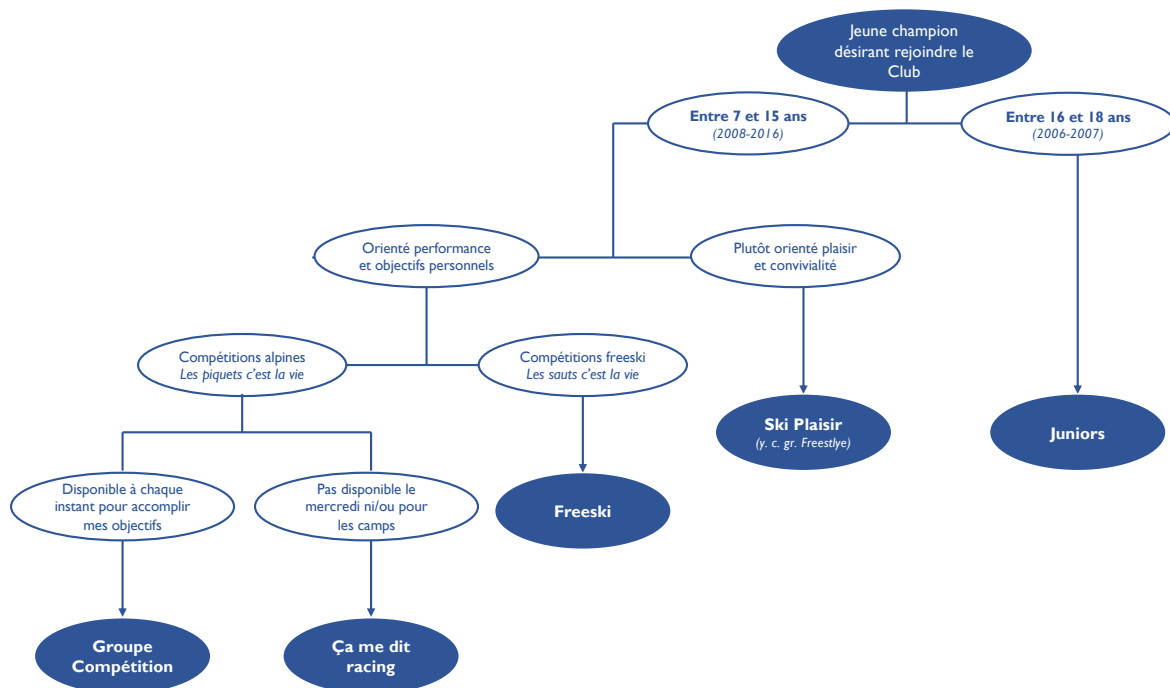
*La décision sera prise par la Commission Technique présidée par le Chef Alpin et le Responsable de secteur de l'athlète, en accord avec le Comité.*

## 2. Informations sur les groupes

Que ce soit dans le cadre des groupes « **Ski Plaisir** », « **Ski Compétition** », « **Ski Freeski** » ou « **Ça me dit racing** », le Ski-Club Villars entend offrir à ses jeunes athlètes (nés entre 2008 et 2016) les meilleures conditions possibles pour partager leur passion du ski, dans un cadre stimulant et convivial. Pour les jeunes nés en 2006 et 2007, le groupe « **Juniors** » propose une transition entre la vie d'athlète et celle d'entraîneur / de moniteur de ski avec différents modules thématiques visant à élargir l'horizon des jeunes.

Tous les entraîneurs du Ski-Club Villars sont des professeurs de sport de neige et sont reconnus par Jeunesse & Sport. Leur but est de mettre au profit des jeunes du Ski-Club leurs connaissances et leurs expériences dans le monde de la montagne et du ski. Que ce soit sur piste ou hors piste, dans le snowpark ou dans un slalom, ils mettent tout en oeuvre pour permettre aux jeunes d'améliorer leur technique de ski, tout en se forgeant des souvenirs inoubliables.

Afin de résumer cela, voici un petit arbre de décision qui pourra peut-être vous éclaircir :



## 2.1. Groupe Ski Plaisir

Loin des exigences et de l'esprit du ski de compétition, le groupe Ski Plaisir propose une approche polyvalente et ludique du ski. Le ski y est décliné sous toutes ses formes, sur et hors piste. Un groupe freestyle, dans l'esprit Ski Plaisir, est également mis sur pied pour les adeptes du Snowpark.

La technique du ski est travaillée tout au long de la saison au travers de la Swiss Snow League, qui propose un programme complet, fil rouge de l'enseignement du ski en Suisse. Les progrès seront au rendez-vous, dans une ambiance qui se veut conviviale, avec la rencontre de nouveaux copains et des fous rires garantis.

### 2.1.1. Conditions d'admission Ski Plaisir

Les conditions requises pour rejoindre le groupe Ski Plaisir sont :

- Être né(e) entre 2008 et 2016.
- Niveau requis : *Roi Rouge Swiss Snow League (virage parallèle sur piste rouge, fluidité dans la vitesse et autonomie dans l'utilisation des remontées mécaniques).*
  - *Un test technique sera effectué en début de saison afin de confirmer le niveau technique et ainsi valider l'inscription.*
- S'engager à suivre les entraînements pour lesquels le jeune s'est inscrit.
- Au moins un des parents doit être membre du Club (membre individuel ou couple).
- S'investir dans la vie du Club, notamment lors des manifestations comme les Petits-Bouquetins (concours interne), le 1<sup>er</sup> août, le loto et l'Assemblée Générale.

### 2.1.2. Entraînements Ski Plaisir

Les entraînements hebdomadaires se déroulent à Bretaye les mercredis et samedis après-midi de 14h à 16h. De plus, des stages sont organisés durant les vacances vaudoises de Noël et de Février. Chaque jeune s'inscrit en avant-saison pour le/les bloc(s) qu'il souhaite :

- **Mercredis après-midi** : tous les mercredis dès la rentrée de janvier jusqu'à début avril.
- **Samedis après-midi** : tous les samedis dès la rentrée de janvier jusqu'à début avril.
- **Stage de Noël** : les après-midis, du lundi au vendredi de la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances vaudoises de Noël (y compris le 24 et 25 lorsque Noël est en semaine).
- **Stage de Nouvel-An** : les après-midis, du lundi au vendredi de la seconde semaine des vacances vaudoises de Noël (y compris le 31.12 et 1<sup>er</sup> lorsque Nouvel-An est en semaine).
- **Stage de Février** : les après-midis, du lundi au vendredi de la semaine des relâches vaudoises.

Aucun camp d'avant-saison n'est prévu.

### 2.1.3. Inscriptions Ski Plaisir

Le délai d'inscription est fixé au **30 septembre 2023**.

Un nombre maximal de place est disponible par saison, notamment afin de maintenir de bonnes conditions d'entraînement. En cas d'un nombre d'inscrits supérieur au quota fixé, l'ordre de priorité sera le suivant :

- I. Résidents de la Commune d'Ollon
- II. Résidents du plateau et des hameaux alentours (Gryon, Les Posses, Panex, etc.)
- III. Membres déjà engagés dans la vie du Club
- IV. Date d'inscription

Le bulletin d'inscription se situe au chapitre 5 du présent dossier. Un formulaire par enfant est à remplir ainsi qu'un formulaire pour membre individuel/couple si aucun des parents n'est encore membre du Ski-Club Villars.

Pour tous renseignements complémentaires au sujet du groupe Ski Plaisir, merci de contacter :

Françoise Chable, Cheffe secteur Ski Plaisir      chefskiplaisir@scvillars.ch  
Secrétariat du Club      info@scvillars.ch

## 2.2. Groupe Compétition

Le Ski-Club Villars a toujours eu une vocation de Club formateur pour les jeunes compétiteurs. Depuis sa création, le Ski-Club Villars a été une pépinière de talents et de nombreux coureurs formés en son sein ont eu l'occasion de s'illustrer sur les pistes du monde entier en Coupes continentales, en Coupe du Monde ou aux Jeux Olympiques.

Le but du Groupe Compétition est d'une part de faciliter l'accès au ski de compétition à tous ceux qui le désirent et d'autre part de perpétuer la lignée de grands champions du Club. Pour ce faire, les meilleurs jeunes se voient proposer un encadrement plus poussé, pour gravir les échelons de la compétition.

Afin de poursuivre cette double mission, les compétiteurs sont répartis en différents groupes, avec chacun un programme spécifique.

La sélection des groupes est déterminée en fonction d'un test technique, mais aussi en fonction des résultats des jeunes lors de l'hiver, de leur assiduité et de leur comportement lors des entraînements. Les groupes se verront proposer des programmes adaptés et les jeunes participeront à la Coupe Raiffeisen (sauf les 2016).

L'engagement des jeunes doit être total, tout comme celui des parents (participation aux événements, vie du Club, préparation du matériel, déplacements, etc.). La présence des compétiteurs est obligatoire lors de tous les entraînements et camps, sauf en cas de force majeure.

Tous les participants doivent disposer d'un matériel adéquat et préparé pour chaque entraînement et chaque course.

### 2.2.1. Conditions d'admission Compétition

Les conditions requises pour rejoindre le groupe compétition sont :

- Être né(e) entre 2008 et 2016
- Niveau requis : Sur sélection, selon les résultats du test technique organisé en fin de saison précédente (pour la saison 2023-2024, test technique du 26 mars 2023).
- Participation obligatoire à tous les entraînements, camps d'avant-saison et courses pour lesquels l'athlète est sélectionné/convoqué.
- Au moins un des parents doit être membre du Club (membre individuel ou couple).
- S'investir activement dans la vie du Club, notamment lors des manifestations comme les Petits-Bouquetins (concours interne), le 1<sup>er</sup> août, le loto et l'Assemblée Générale.
- Au minimum un des parents doit s'engager sur toutes les courses organisées par le Ski-Club Villars et sur lesquelles l'enfant participe.

### 2.2.2. Entraînements Compétition

Le planning d'entraînement dépend de l'âge et de la catégorie de l'athlète. La saison est divisée en deux périodes avec à chacune un planning et des groupes d'entraînement :

- **Préparation** : période de juin à décembre.
- **Saison** : période de décembre à la fin de la saison.

Les plannings et listes des groupes sont transmis directement par email. La dernière version à jour est à tout moment disponible sur le site internet du Club.

Les contraintes organisationnelles étant relativement importantes, il est vivement conseillé de consulter ces plannings avant de formuler toute inscription au test technique. Aucune participation partielle ne pourra être acceptée (absence les mercredis ou durant les vacances/camps). Les frais de compétition comprennent notamment tous les entraînements hivernaux, les inscriptions aux courses ainsi que la licence Swiss-Ski. Les frais des camps d'avant-saison ne sont pas inclus et sont perçus à chaque entrée en camp.

### 2.2.3. Catégories 2023-2024

Durant la phase de préparation, les groupes sont définis en fonction des objectifs à moyen terme des jeunes et notamment des sélections Romandes.

- Groupe **Relève** : jeunes visant une sélection en groupe Ski-Club Ski-Romand dans l'année à venir. Principalement les 2012 et 2013.
- Groupe **Jeune** : jeunes pouvant, d'ici deux saisons, viser une sélection dans le groupe Ski-Club Ski-Romand.
- Groupe **Expérimenté** : jeunes ayant déjà de nombreuses saisons de compétition à leur actif avec des objectifs personnels variés.

En période hivernale, les groupes sont définis en fonction des catégories officielles Swiss-Ski, soit :

- **OJ** (U16, U14 & U12) : 2008 & 2009 (U16), 2010 & 2011 (U14) et 2012 (U12).
- **Minime** (U11) : 2013, 2014 et 2015.
- **Poussin** : 2016, encore trop jeunes pour faire partie des catégories Swiss-Ski.

### 2.2.4. Inscriptions Compétition

Le délai d'inscription est fixé au **24 mars 2023** (correspondant au délai d'inscription au test technique qui ouvre les portes du groupe compétition).

Les sélections à l'issue du test technique doivent permettre au plus grand nombre de jeunes de pratiquer le ski de compétition tout en maintenant la plus haute qualité d'entraînement possible. La sélection est opérée par le Chef Alpin en accord avec le comité et le pool d'entraîneurs. Aucun recours n'est possible.

Le bulletin d'inscription se situe au chapitre 5 du présent dossier. Un formulaire par enfant est à remplir ainsi qu'un formulaire pour membre individuel/couple si aucun des parents n'est encore membre du Ski-Club Villars.

Pour tous renseignements complémentaires au sujet du groupe Compétition, merci de contacter :

Axel Duc, Chef secteur Compétition

[chefalpin@scvillars.ch](mailto:chefalpin@scvillars.ch)

Secrétariat du Club

[info@scvillars.ch](mailto:info@scvillars.ch)



## 2.3. Groupe Freeski

Le but du groupe Freeski est de préparer les jeunes à participer à des compétitions de freestyle et de freeride. Les entraînements sont axés sur la technique de ski sur et en dehors des pistes, le freestyle (snowpark), la lecture du terrain ainsi que la sécurité en dehors des pistes.

### 2.3.1. Conditions d'admission Freeski

Les conditions requises pour rejoindre le groupe freeski sont :

- Être né(e) entre 2008 et 2014.
- Niveau requis : *Roi Rouge Swiss Snow League (virage parallèle sur piste rouge, fluidité dans la vitesse et autonomie dans l'utilisation des remontées mécaniques).*
  - *Un test technique sera effectué en début de saison afin de confirmer le niveau technique et ainsi valider l'inscription.*
- S'engager à suivre les entraînements pour lesquels le jeune s'est engagé.
- Au moins un des parents doit être membre du Club (membre individuel ou couple).
- S'investir dans la vie du Club, notamment lors des manifestations comme les Petits-Bouquetins (concours interne), le 1<sup>er</sup> août, le loto et l'Assemblée Générale.

### 2.3.2. Entraînements Freeski

Les entraînements hebdomadaires se déroulent à Bretaye les mercredis après-midi et les samedis après-midi selon le planning du Chef Freeski (généralement de 14h00 à 16h00). Pendant les vacances scolaires, un stage d'une semaine est organisé à la demi-journée.

### 2.3.3. Inscriptions Freeski

Le délai d'inscription est fixé au **31 octobre 2023**. En cas d'un nombre d'inscrits supérieur au quota fixé, l'ordre de priorité sera identique à l'ordre de priorité du groupe Ski Plaisir.

Le bulletin d'inscription se situe au chapitre 5 du présent dossier. Un formulaire par enfant est à remplir ainsi qu'un formulaire pour membre individuel/couple si aucun des parents n'est encore membre du Ski-Club Villars.

Pour tous renseignements complémentaires au sujet du groupe Freeski, merci de contacter :

Vincent Gentet, Chef de secteur Freeski

gentetvincent@gmail.com

Secrétariat du Club

info@scvillars.ch

## 2.4. Groupe « Ça me dit racing »

Le but du groupe « Ça me dit racing » est une version allégée du groupe « Compétition », avec la même qualité d'encadrement mais sans les mercredis après-midi, les camps d'avant saison et tout le calendrier de la Coupe romande. Ce groupe s'adresse aux jeunes qui souhaitent découvrir la compétition en Club avec un entraînement par semaine qui a lieu le samedi.

PS : « ça me dit racing » = samedi racing 😊

### 2.4.1. Conditions d'admission « Ça me dit racing »

Les conditions requises pour rejoindre le groupe « ça me dit racing » sont :

- Être né(e) entre 2008 et 2015.
- Niveau requis : être capable de skier une piste rouge en virage parallèle coupé, fluidité dans la vitesse et être à l'aise dans tous les types de terrain. Un test technique sera effectué en début de saison afin de confirmer le niveau technique et ainsi valider l'inscription.
- Les entraînements sont obligatoires.
- Au moins un des parents doit être membre du Club (membre individuel ou couple).
- S'investir dans la vie du Club, notamment lors des manifestations comme les Petits-Bouquetins (concours interne), le 1<sup>er</sup> août, le loto et l'Assemblée Générale.

### 2.4.2. Entraînements « Ça me dit racing »

Les entraînements hebdomadaires se déroulent à Bretaye les samedis après-midi (généralement de 14h00 à 16h00). Pendant les vacances scolaires, un stage d'une semaine est organisé à la demi-journée.

### 2.4.3. Inscriptions « Ça me dit racing »

Le délai d'inscription est fixé au **31 octobre 2023**. En cas d'un nombre d'inscrits supérieur au quota fixé, l'ordre de priorité sera identique à l'ordre de priorité du groupe Ski Plaisir. *En cas d'inscriptions insuffisantes, le Ski-Club se réserve le droit de ne pas ouvrir le groupe pour la saison 2023-2024.*

Le bulletin d'inscription se situe au chapitre 5 du présent dossier. Un formulaire par enfant est à remplir ainsi qu'un formulaire pour membre individuel/couple si aucun des parents n'est encore membre du Ski-Club Villars.

Pour tous renseignements complémentaires au sujet du groupe « ça me dit racing » merci de contacter :

Kilian Cherix, Chef de secteur « Ça me dit racing »	kiliancherix@gmail.com
Secrétariat du Club	info@scvillars.ch

## 2.5. Groupe Juniors

Après de nombreuses saisons à peaufiner sa technique dans l'un des trois précédents groupes cités, le groupe Juniors offre une parfaite transition vers la fonction d'entraîneur et/ou de professeur de ski.

Au programme : poursuite du travail technique et découverte de l'enseignement du ski à travers les concepts pédagogiques, méthodologiques et techniques dans une ambiance « made in Ski-Club Villars ». Bien évidemment, nous ne manquerons pas de profiter des jours de poudreuse lorsqu'ils se présenteront.

### 2.5.1. Conditions d'admission Juniors

Les conditions requises pour rejoindre le groupe juniors sont :

- Être né(e) en 2006 ou 2007.
- Être membre du Ski-Club Villars (membre individuel).
- Niveau requis : *Prince(sse) Black Swiss Snow League (virage court sur piste rouge, virage parallèle en neige non préparée et virage carving sur piste large).*
- Être disponible à s'engager sur les événements du Club et pour une semaine de stage au jardin des neiges.
- Être passionné par le ski avec un désir à terme de transmettre cette passion aux plus jeunes.

### 2.5.2. Entraînements et stage Juniors

Chaque « entraînement » est un module à thème et la saison en compte une dizaine. Globalement, ceux-ci sont planifiés deux week-ends sur trois et durent entre 2h30 et 3h00. Le planning complet de la saison est envoyé par email et les détails organisationnels sont traités directement entre les Juniors et les entraîneurs (via le groupe WhatsApp).

Outre les différents modules, un stage (non rémunéré) au jardin des neiges de l'Ecole Suisse de Ski de Villars est à faire sur les deux saisons. Celui-ci est à réaliser durant les périodes fortes, soit durant les vacances de Noël soit aux relâches de février.

Les membres du groupe Juniors ont également la possibilité de se joindre aux entraîneurs minimes (UII) du groupe Compétition afin d'assister ces derniers lors des entraînements et courses.

### 2.5.3. Inscriptions Juniors

Le délai d'inscription est fixé au **31 octobre 2023**. *En cas d'inscriptions insuffisantes, le Ski-Club se réserve le droit de ne pas ouvrir le groupe pour la saison 2023-2024.*

Le bulletin d'inscription se situe au chapitre 5 du présent dossier. Un formulaire par participant est à remplir ainsi qu'un formulaire pour devenir membre individuel si aucun des parents n'est encore membre du Ski-Club Villars.

Pour tous renseignements complémentaires au sujet du groupe Formation Juniors, merci de contacter :

Axel Duc, Chef Alpin

[chefalpin@scvillars.ch](mailto:chefalpin@scvillars.ch)

Secrétariat du Club

[info@scvillars.ch](mailto:info@scvillars.ch)

## 2.6. Récapitulatif et comparatif des différents groupes

En résumé, voici les principales différences entre les différents groupes d'entraînement.

	Ski Plaisir	Compétition	Freeski	« Ça me dit racing »	Juniors
	<i>CONDITIONS D'ADMISSION</i>				
<b>Années de naissance</b>	2008 – 2016	2008 – 2016	2008 – 2014	2008 – 2015	2006 – 2007
<b>Délai d'inscription</b>	30 septembre 2023	24 mars 2023	31 octobre 2023	31 octobre 2023	31 octobre 2023
<b>Niveau requis</b>	Roi rouge	Sur sélection	Roi rouge	Niveau Compétition	Prince noir
<b>Test technique</b>	Décembre 2023	26 mars 2023	Décembre 2023	Décembre 2023	-
<b>Parent membre</b>	Au minimum un (individuel ou couple)	Au minimum un (individuel ou couple)	Au minimum un (individuel ou couple)	Au minimum un (individuel ou couple)	Souhaité
<b>Athlète membre</b>	(Non, <16 ans)	(Non, <16 ans)	(Non, <16 ans)	(Non, <16 ans)	Membre individuel (si plus de 19 ans et si parent pas membre)
	<i>ENTRAÎNEMENTS</i>				
<b>Camps d'avant-saison</b>	-	Obligatoire (selon planning)	-	-	-
<b>Mercredis</b>	Présence selon inscription	Obligatoire (selon planning)	Obligatoire (selon planning)	-	-
<b>Samedis</b>	Présence selon inscription	Obligatoire (selon planning)	Obligatoire (selon planning)	Obligatoire (selon planning)	-
<b>Vacances de Noël</b>	Présence selon inscription	Obligatoire (selon planning)	Obligatoire (selon planning)	Obligatoire (selon planning)	-
<b>Vacances de février</b>	Présence selon inscription	Obligatoire (selon planning)	-	Obligatoire (selon planning)	-
<b>Condition physique</b>	Facultatif	Facultatif	-	-	-
	<i>COURSES</i>				
<b>Petits Bouquetins</b>	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
<b>GP Migros</b>	Facultatif (inscription indiv.)	Obligatoire (inscription indiv.)	-	Facultatif (inscription indiv.)	-
<b>Coupe Raiffeisen</b>	-	Selon sélection	-	Selon groupe	-
<b>Championnats romands</b>	-	Selon sélection	-	-	-
<b>Tour Freestyle Romand (TFR)</b>	-	-	Selon sélection	-	-

## 3. Cotisations et frais d'entraînement

### 3.1. Cotisation membre individuel/couple

La cotisation annuelle s'élève à (sous réserve d'acceptation par l'Assemblée Générale) :

<b>COTISATIONS 2023-2024</b>	<b>Membre individuel</b>	<b>Couple</b>
<b>Parents &amp; Juniors</b>	80.-	120.-

La cotisation des membres comprend notamment l'affiliation auprès de Swiss-Ski (un seul des deux membres dans le cas d'une cotisation couple).

### 3.2. Frais d'entraînement

Les frais d'entraînement sont dus pour chaque enfant inscrit dans l'un des groupes et sont en sus des cotisations de membre.

La Commune d'Ollon verse une subvention annuelle pour chaque enfant domicilié sur son territoire, une plus-value est perçue auprès de tous les enfants « hors-commune ».

Les entraîneurs étant engagés sur la saison, aucun remboursement de cotisation, total ou partiel, n'est possible. Pas même en cas de blessure ou d'absence prolongée. A défaut de paiement dans le délai fixé, l'enfant ne pourra pas participer aux entraînements et aux courses.

Frais d'entraînement 2023-2024 pour **tous les groupes** (sauf Juniors) :

<b>GROUPES</b>	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>2<sup>ème</sup> enfant</b>	<b>Dès le 3<sup>ème</sup> enfant</b>
<b>Commune d'Ollon</b>	400.-	350.-	300.-
<b>Hors commune</b>	550.-	500.-	450.-

Frais d'entraînement 2023-2024 du groupe **Juniors** :

<b>JUNIORS</b>	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>2<sup>ème</sup> enfant</b>	<b>Dès le 3<sup>ème</sup> enfant</b>
<b>Commune d'Ollon</b>	200.-	200.-	200.-
<b>Hors commune</b>	200.-	200.-	200.-

## 4. Conditions générales

### 4.1. Cotisations et participation aux frais d'entraînement

Les cotisations de membre, qu'elles soient individuelles ou couples, sont dues annuellement selon date mentionnée dans la lettre reçue par le trésorier.

Les frais d'entraînement sont propres à chaque enfant selon le tableau « cotisations et frais d'entraînement ». Les entraîneurs étant engagés sur la saison, aucun remboursement de cotisation, total ou partiel, n'est possible. Pas même en cas de blessure ou d'absence prolongée. A défaut de paiement, l'enfant ne pourra pas participer aux entraînements.

Une participation aux frais des entraînements et camps d'avant-saison est perçue auprès des participants avant le début de chaque entraînement ou camp.

Chaque membre du SCV est automatiquement membre de Swiss-Ski. Les cotisations Swiss-Ski sont comprises dans la cotisation au SCV et ne sont pas déductibles.

### 4.2. Abonnements de ski

Les abonnements pour le domaine skiable ainsi que le Magic Pass sur le domaine de Villars-Gryon ou lors des entraînements et compétitions hors de la station sont à la charge des membres selon les tarifs en vigueur.

### 4.3. Courses et licences

L'encadrement sur les courses débute et se termine sur le lieu de la course. Les déplacements s'effectuent sous la responsabilité des parents.

Les frais d'inscription aux courses inscrites au planning du groupe compétition sont pris en charge par le SCV (à l'exception du GP Migros). Les frais d'abonnement (coureurs et accompagnants) sont à charge des parents.

Tous les jeunes prenant part à des compétitions Swiss-Ski (U12, U14, U16, U18) doivent être en possession d'une licence.

Les licences sont à charge du Ski-Club pour les membres du groupe compétition et sont commandées exclusivement par le Club. Pour les membres hors groupe compétition qui désirent une licence, celle-ci est à demander au secrétariat (info@scvillars.ch) et les frais seront directement refacturés au preneur de licence.

### 4.4. Assurances

Tous les enfants doivent être assurés contre les accidents. Le Ski-Club décline toute responsabilité vis-à-vis des enfants ou des tiers en cas d'accident, que ce soit lors des entraînements, des compétitions, en camp ou lors de déplacements ou de toute autre activité.

### 4.5. Versions et statuts

Le Ski-Club se réserve le droit d'adapter en tout temps les conditions de participation. Seule la version publiée sur le site du SCV fait foi.

Les statuts du Club peuvent être téléchargés sur le site du SCV (rubrique « [Le Club](#) »).

## 5. Bulletin | Groupes d'entraînement 2024

**Enfant** – Remplir un bulletin d'inscription par enfant

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....  Fille  Garçon

Adresse : .....

N° Postal et Ville : .....

N° AVS (pour subventions Jeunesse+Sport) : .....

**Parents** – Les coordonnées personnelles ne seront utilisées qu'à des fins de communication par le Club

Prénom (mère) : ..... Prénom (père) : .....

Portable (mère) : ..... Portable (père) : .....

Email (mère) : .....

Email (père) : .....

**Groupe d'entraînement souhaité** (cochez ce qui convient)

Ski Plaisir  Groupe Compétition  Freeski  Ça me dit racing

Juniors

Pour les groupes Ski Plaisir, Compétition, Freeski et « Ça me dit racing » : un de mes parents est-il déjà membre du Ski-Club ?

Oui

Non – Merci de joindre le bulletin d'inscription pour membre individuel/couple

Pour le groupe Juniors : l'enfant est-il déjà membre individuel du Ski-Club ?

Oui

Non – Merci de joindre le bulletin d'inscription pour membre individuel/couple

**Par ma signature, je reconnais avoir pris connaissance des statuts du Ski-Club Villars ainsi que des conditions générales et des cotisations et frais d'entraînement liés à ce formulaire.**

Lieu et date : ..... Signature d'un parent : .....

Bulletin à retourner :

**info@scvillars.ch** ou par poste : Ski-Club Villars – Case postale 119 – 1884 Villars-sur-Ollon

Copie à : **chefalpin@scvillars.ch** (Compétition et Junior), **chefskiplaisir@scvillars.ch** (Plaisir), **gentetvincent@gmail.com** (Freeski) ou **kiliancherix@gmail.com** (ça me dit racing).

## 6. Bulletin | Membre individuel /couple

### Nouveau membre du Club

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....  Homme  Femme

Adresse : .....

N° Postal et Ville : .....

Email : .....

Portable (*facultatif*) : .....

### Cotisation souhaitée (cochez ce qui convient)

Membre individuel

Membre couple

### Pour les membres couple - Informations relatives au conjoint / à la conjointe

Prénom : .....

Email : .....

Portable (*facultatif*) : .....

Affiliation à Swiss-Ski (un seul des conjoints, à choix) :  Conjointe  Conjoint

**Par ma signature, je reconnais avoir pris connaissance des statuts du Ski-Club Villars ainsi que des conditions générales et des cotisations liés à ce formulaire.**

Lieu et date : ..... Signature d'un parent : .....

Bulletin à retourner :

**info@scvillars.ch** ou par poste : Ski-Club Villars – Case postale 119 – 1884 Villars-sur-Ollon

Copie à : **marc.freudweiler@scvillars.ch**